

L'UEMOA ET LA CEDEAO FACE AUX CRISES

MARC AICARDI DE SAINT-PAUL*

GÉOPOLITIQUE AFRICAINE

JANVIER 2009

A l'époque coloniale, l'Afrique de l'Ouest était gérée par trois puissances européennes : la France, avec l'Afrique Occidentale Française, digérée par un Gouverneur Général qui résidait à Dakar, la Grande-Bretagne qui possédait le Nigeria, la Gold Coast (qui deviendra le Ghana à l'indépendance), le Sierra Leone et la Gambie, enclavée dans le Sénégal ; quant aux Portugais, ils se contentaient de la Guinée Bissau et des îles du Cap vert. Chaque colonisateur administrait ces territoires sous tutelle selon ses règles et les échanges entre colonies relevant de métropoles différentes étaient très réduits.

Lorsque les indépendances qui s'échelonnèrent entre 1957 pour le Ghana et la colonie portugaise en 1974 (la scission entre le Cap vert et la Guinée Bissau eut lieu en 1981) survinrent, la tendance était plutôt à la balkanisation de l'Afrique de l'Ouest, plutôt qu'aux regroupements régionaux. A telle enseigne que l'ancienne Afrique Occidentale Française fut morcelée en huit Etats disposant chacun d'institutions propres, d'une armée, et de relations diplomatiques séparées.

Il n'en demeure pas moins, que les chefs d'Etats africains, influencés en cela par la France, durent se rendre à l'évidence : seuls des regroupements régionaux permettraient à l'avenir, de pouvoir survivre face à des Etats continents comme l'Amérique, des Empires comme l'Union soviétique ou la Communauté Economique Européenne naissante.

Mais si dans les exemples que nous venons de citer la force des baïonnettes pour les uns, la raison pour les autres avaient conduit des Etats à se regrouper, les pays africains nouvellement indépendants rechignaient quelque peu à l'idée de perdre ne serait-ce qu'une once de leur liberté nouvellement acquise.

Les chefs d'Etats africains, tiraillés entre la raison d'une part et l'ivresse de la souveraineté internationale élaborèrent toutes sortes de regroupements, mais bien souvent les décisions prises demeurèrent pendant longtemps lettres mortes.

*** Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-mer, Docteur d'Etat en Droit, Docteur es Lettres**

C'est ainsi que naquirent en Afrique de l'Ouest, plusieurs structures qui avaient vocation à réaliser l'intégration sous-régionale. Souvent concurrentes, ne regroupant pas exactement les mêmes Etats, elles tentent depuis des décennies de mettre un peu d'ordre dans une sous-région qui s'étend sur plus de six millions de kilomètres carrés et est peuplée de plus de 200 millions d'habitants. A plusieurs reprises les différentes crises qui ont touché directement ou indirectement le continent ont été l'aiguillon qui a fait progresser l'intégration régionale. Les différentes ondes de choc qui ont atteint le continent depuis un peu plus d'un an ont suscité une prise de conscience encore plus grande des dirigeants des pays de la zone en l'obligation de résultat à laquelle ils étaient désormais soumis pour que leurs pays n'aient pas un trop lourd tribut à payer. En effet, le continent noir a dû résister aux coups de boutoir de plusieurs crises : une crise de la sécurité régionale, dont le conflit ivoirien est l'archétype, une augmentation vertigineuse des denrées alimentaires, à laquelle s'est ajoutée un temps un triplement des prix des hydrocarbures et enfin, le spectre de la récession qui fait suite à la crise financière venue des Etats-Unis. Deux structures : l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-africaine) et la CEDEAO (Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest) ont été mobilisées pour faire face aux dangers qui menacent de marginaliser encore un peu plus cette partie de l'Afrique qui est globalement la moins riche du continent, même si un géant économique comme le Nigéria donne parfois l'impression d'une certaine opulence.

FORCES ET FAIBLESSES DE L'UEMOA

Au lendemain des indépendances, le 12 mai 1962, l'UMOA (Union Monétaire Ouest-Africaine)¹ avait été fondée par six pays d'Afrique occidentale membres de la zone Franc : Dahomey (aujourd'hui Bénin), Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger et Togo (en 1963) ; un septième, le Mali y avait adhéré en juin 1984, alors qu'il avait rejoint la zone Franc en 1967. Ce qui n'était alors qu'une union monétaire « club francophone » donna naissance à l'éphémère CEAO (Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest), créée par le traité d'Abidjan du 17 avril 1973 qui se proposait : « de

réaliser un espace économique et douanier unifié en mettant en œuvre au niveau régional une politique active de coopération et d'intégration économique en particulier dans les domaines agricoles, industriel, des transports et communications et du tourisme, et en développant les échanges de produits agricoles, industriels des Etats membres »² dont la mission était d'élaborer l'intégration régionale. Mais cette expérience, fut assez décevante et se termina avec la transformation de l'UMOA en UEMOA, le 10 janvier, à Dakar...deux jours avant la dévaluation du Franc CFA. Cette transformation avait déjà été rendue souhaitable par la crise économique qui sévissait depuis les années 1980 qui avait été engendrée par l'effondrement des prix des matières premières qui représentait une source majeure de richesse pour les pays de la zone et par l'appréciation du FCFA, à la suite de la hausse du Franc français et de la dépréciation des monnaies des pays voisins hors zone Franc. Le siège de la commission, organe exécutif de l'organisation se situe à Ouagadougou, tout comme sa Cour de Justice d'ailleurs.

L'UEMOA, aujourd'hui composée de huit pays (les membres de l'UMOA auxquels s'est jointe la Guinée Bissau) recouvre une zone qui dispose d'atouts :

Une langue commune, le français, si l'on excepte le dernier venu, une ancienne métropole, la France qui dans son ancienne AOF avait établi des standards et des règles communes.

Une monnaie commune, dans un premier temps rattachée au Franc français, puis à l'Euro, disposant d'une Banque centrale, la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest), dont le siège est à Dakar, assurent une stabilité monétaire à ces pays. Les avantages majeurs de ce lien entre le FCFA et l'Euro est double : d'une part il assure la fixité des parités entre les monnaies des sous zones avec la monnaie européenne quels qu'en soient les montants, ce qui permet d'assurer leur convertibilité d'un manière inconditionnelle ; d'autre part, la libre transférabilité monétaire à l'intérieur de la zone Euro est assurée qu'il s'agisse de transactions courantes ou des mouvements de capitaux.

Climatiques ensuite, dans la mesure où l'on passe du type sahélien à un climat tropical humide aux forêts denses ce qui engendre une diversification et une complémentarité de la production agricole qui est l'activité majeure, avec l'élevage de la zone prise dans sa globalité. A titre d'exemple, on peut souligner le fait qu'au Burkina Faso, cette activité fait vivre environ dix millions de personnes et occupe 84% de la population active³. La zone sahélienne est propice aux cultures céréalières et à l'élevage : le Burkina Faso comptait près de

7.6 millions de bovins, 18 d'ovins et de caprins et 32 millions de volailles ⁴, alors que les pays situés plus au Sud ont développé le café, le cacao et l'arachide. Le cas de la Côte d'Ivoire est symptomatique de la prédominance de ce secteur, et dans une moindre mesure celui du Sénégal et de pays comme le Burkina Faso qui est devenu le premier producteur africain de coton.

Une libre circulation des biens et des personnes, qui devrait favoriser, si elle était réellement mise en œuvre les échanges à l'intérieur de la zone et contribuerait à créer des synergies. Mais force est de constater que les vingt dernières années n'ont pas été conformes aux attentes dans ce domaine et les exemples de manquements à ce principe sont légion. Le plus récent d'entre eux étant le retour forcé d'immigrés Burkinabè et aussi Maliens, chassés de Côte d'Ivoire à la fois à cause du concept exacerbé d'« ivoirité » et de la guerre civile qui a opposé le Nord au Sud du pays.

Les quelques atouts que nous venons de passer en revue sont malheureusement contrebalancés par un certain nombre de faiblesses : certaines sont originales, d'autres peuvent être le revers de la médaille des caractéristiques positives qui viennent d'être passées en revue :

Le fait de bénéficier d'une monnaie commune, dont nous avons vanté les mérites peut également constituer un frein à l'intégration régionale, car qu'on le veuille ou non, ce lien indirect entre la France et ses anciennes colonies entraîne pour ces derniers la perte quasi intégrale de leur souveraineté monétaire. La brusque dévaluation du FCFA du 12 janvier 1994, imposée par la France et qui a tant destabilisé les pays de la zone en est l'exemple emblématique. Mais comment en eut-il pu être autrement puisque la gestion de la monnaie africaine faisait ipso facto l'objet d'une délégation de compétence au profit des autorités monétaires françaises ⁵. Le fait que l'Euro fort entraîne dans son sillage un surévaluation du FCFA par rapport aux monnaies des pays voisins constitue également un handicap pour les produits d'exportation, qui bien souvent se négocient en dollars.

La prédominance de l'agriculture, même si elle est diversifiée, peut constituer un handicap difficile à compenser, dans la mesure où les risques naturels liés aux aléas climatiques, comme la sécheresse qui a sévi dans le Sahel dans les années 1983-84 rend toute hypothèse de croissance quasiment imprévisible. Quant aux prix de marché de produits d'exportation comme le coton, dont le Burkina Faso est devenu le premier producteur africain, il est dicté par des géants comme la Chine (4.9 millions de tonnes), les Etats-Unis (4

millions)l'Inde (3millions) ou le Pakistan (1.8 millions) ⁶ . A ce diktat, vient s'ajouter les subventions que le gouvernement américain apporte à ses producteurs nationaux..

A ces handicaps sectoriels, il convient d'ajouter le fait que le commerce à l'intérieur de la zone UEMOA est très modeste : pendant la période 1999-2002, les exportations burkinabè en direction de l'UEMOA n'ont représenté que 22.24% du total ⁷ et que les clients des pays qui la composent ne sont pas suffisamment diversifiés : majoritairement ,Union européenne et USA, auxquels on peut rajouter la Chine et l'Inde. Il en va de même pour les importations qui proviennent majoritairement des mêmes pays, à l'exception de cas particuliers comme celui de la Côte d'Ivoire qui importe majoritairement son pétrole du Nigéria.

LA ZONE UEMOA EST ELLE AFFECTEE PAR LES CRISES ?

C'est la question qu'il convient de se poser, tout en essayant de faire un distinguo entre les déclarations officielles et la réalité sur le terrain.

Le discours que tiennent les responsables politiques ouest-africains est de soutenir que Les pays de la zone UEMOA ne sont pas directement affectés par la crise financière et bancaire venue d'Amérique. C'est ainsi que le gouverneur de la BCEAO venu rendre compte au Président Blaise Compaoré, Président en exercice de l'UEMOA, déclarait le 23 octobre 2008 que selon lui, il y avait deux types d'effets liés à la crise : des effets directs qui ont épargné les banques de l'UEMOA, puisqu'elles n'étaient pas exposées financièrement. Par contre, le gouverneur reconnaissait que les effets indirects sur la santé de l'économie n'épargneraient pas l'Afrique et qu'une récession guettait le continent ⁸ . Cette analyse semble partagée par un certain nombre d'experts africains dont Gabriel Fal, PDG de CGF bourse à Dakarqui estiment que grâce à une réglementation prudente et à une régulation efficace, le système bancaire de la zone est à l'abri de la crise qui frappe le système financier ; mais tout comme le gouverneur de la BCEAO, ils pensent que la demande internationale va chuter lourdement, même si la Chine et l'Inde continuent à tirer la croissance mondiale, puisque ces deux pays ne représentent que 15% du PIB mondial ⁹ . Le taux de croissance de la zone va inévitablement perdre au moins un point de croissance pour ne plus être que de 4% en 2009.

Et il est indubitable que les économies de la zone vont continuer à souffrir.

L'agriculture de la zone qui génère 73 milliards de dollars et occupe 62% de la population ouest-africaine risque de pâtir du resserrement du crédit qui permet

aux paysans d'acheter des intrants ; on peut également craindre une baisse des valeurs agricoles et agro-industrielles dans la mesure où la demande mondiale risque de diminuer considérablement, après avoir augmenté de façon vertigineuse il y a un an et contribué aux « émeutes de la faim ».

Une baisse de l'aide, qui était en germe depuis une quinzaine d'années, est à craindre, quoiqu'en disent les responsables des pays du Nord qui doivent eux même faire face à une situation intérieure critique. Certains Africains se posent la question de savoir si la dévaluation du CFA, qui revigorerait leurs exportations ne serait pas une piste à investiguer ; mais comme en 1994, la potion peut se révéler plus dangereuse que le mal qu'elle est censée soigner. Il faut en effet avoir présent à l'esprit que la part de l'industrie de transformation est assez faible dans les pays de la zone et qu'une éventuelle dévaluation de leur monnaie entraînerait mécaniquement le doublement du prix des produits finis importés, d'Europe, de Chine ou d'ailleurs.

LA CEDEAO : BUTS ET MOYENS

Contrairement à l'UEMOA, qui recoupe grosso modo la zone géographique couverte par l'ancienne Afrique Occidentale Française, la CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), qui fut créée par le traité de Lagos le 28 mai 1975, regroupe 16 Etats francophones, anglophones et lusophones, (15 à cause du retrait de la Mauritanie, survenu en 1999, consécutivement à son litige avec le Sénégal, jusqu'à sa réintégration récente). Elle s'étend sur plus de six millions de Km² et compte plus de 200 millions d'habitants. Cette structure dont le siège est à Abuja (Nigeria) a été créée dans le but de promouvoir la coopération et le développement dans les domaines économiques, qu'il s'agisse de l'industrie, des transports, des télécommunications, de l'énergie, de l'agriculture, du commerce, des questions monétaires et financières et culturelles (Article 2) . La CEDEAO a pour ambition d'instaurer une union douanière par la suppression des barrières tarifaires et par l'adoption d'un tarif commun vis-à-vis des pays tiers ; de promouvoir le développement des échanges intra-communautaires ; de créer une banque centrale et une monnaie unique ouest-africaine ; de définir une politique commerciale et fiscale commune ; d'assurer la libre circulation des ressortissants de la communauté ; de définir une politique commerciale et fiscale commune ;

d'améliorer les réseaux de communication et de télécommunications entre les pays membres etc...

Force est de constater qu'après trente trois ans d'existence, malgré de timides progrès, la plupart des objectifs n'ont pas encore été atteints. Par contre, la CEDEAO a joué un rôle politique majeur, alors qu'il n'était pas expressément prévu par les textes. On citera pour mémoire le rôle de forum de réconciliation entre chefs d'Etats et d'apaisement des conflits entre les membres dans des crises. On se souvient de la réconciliation des Présidents ivoirien Houphouët Boigny et sénégalais Sédar Senghor d'une part et guinéen Sekou Touré scellée en 1978 sous l'égide de la Communauté.¹⁰

Minée par les nationalisme, écrasée par le poids du Nigéria, déséquilibrée par l'hétérogénéité de ses membres, la CEDEAO a pendant longtemps été le théâtre de « grandes messes » incantatoires, sans réelle portée pratique, à l'exception de son volet politique qui a permis de désamorcer, encore récemment des crises politiques fratricides. Le Président burkinabè Blaise Compaoré a pris à bras le corps le sujet de la guerre civile ivoirienne et a joué avec un brio inégalé, le rôle de « facilitateur » auquel ses pairs lui ont d'ailleurs rendu un vibrant hommage à l'occasion du 35^e Sommet ordinaire qui s'est tenu dans la capitale nigériane le 19 décembre 2009.

DES REPONSES AUX CRISES GRACE A UNE PRESIDENCE VOLONTARISTE

Si pendant de nombreuses années, les progrès de la CEDEAO ont été plutôt modestes, la conjonction des trois crises qui ont frappé la région : alimentaire, augmentation du prix du baril de pétrole et crise financière, combinée à la prise de fonction du Président Blaise Compaoré, à la tête de l'UEMOA et de la CEDEAO, a fait progresser comme jamais auparavant le processus engagé en 1975.

Le Président Blaise Compaoré a dressé un bilan de ses deux années passées à la tête de la CEDEAO/ : « Avant de faire de l'économie, il faut stabiliser les espaces, il faut faire la paix. Il faut assurer une bonne gouvernance dans la région. Notre première préoccupation à la présidence en exercice, c'était d'abord de veiller à œuvrer à l'extinction des conflits... Au delà de la paix, de la stabilité, il fallait aussi s'engager fortement, surtout au regard de la crise économique, sur les préoccupations essentielles des populations de l'Afrique de l'Ouest, notamment en matière de sécurité alimentaire, en matière d'énergie

électrique ; et là, il y a des programmes intéressants d'ici à l'horizon 2012 qui ont été arrêtés et qui vont permettre à la région d'être autosuffisante sur le plan énergétique . Il y a aussi des programmes et des projets agricoles pour l'ensemble de la région... Mais la région n'est pas isolée. Il nous faut continuer à avoir un partenariat avec l'Europe ; nous avons préparé avec beaucoup de sérieux les prochaines négociations et nous espérons d'ici à juin 2009 conclure un partenariat avec les Européens. Nous sommes ouverts à d'autres régions du monde, à l'Asie, à la Chine, à l'Inde, aux pays d'Amérique latine » ¹¹.

Le dicton « A circonstances exceptionnelles, hommes exceptionnels » ne pouvait pas être plus pertinent que pendant cette présidence burkinabè des deux structures les plus importantes d'Afrique de l'Ouest. Fort de ce double leadership, le Président du Faso, qui avait depuis des années déployé des trésors d'énergie pour aboutir à un règlement pacifique de l'imbroglie ivoirien, a été l'initiateur de mesures énergiques prises par la CEDEAO sous sa présidence . En effet, face à des prévisions de croissance en nette baisse pour la zone : 5.1 en 2006, 5.6 en 2007 ? 5.1 en 2008 au lieu des 6.1 prévus avant le cataclisme mondial de septembre, et seulement 4.7 prévus pour 2009 ¹².

Conscients que la crise économique mondiale était susceptible de saper le processus de redressement économique des pays de la zone en accélérant la baisse des investissements directs étrangers, celle des transferts d'argent par les travailleurs migrants et la chute des prix des matières premières, principales sources de revenus des pays membres, les Chefs d'Etats et de Gouvernements ont lancé un appel pour que soit mise en place une stratégie régionale permettant d'amortir les effets néfastes de la crise financière et économique mondiale.

En plus d'un appel en faveur d'une gouvernance économique mondiale, les responsables des pays de la zone ont exhorté l'Afrique à être plus présente sur la scène internationale en s'impliquant davantage dans les initiatives mondiales en cours et de prendre une part plus active aux réunions consacrées aux questions monétaires et de développement qui les concernent au premier chef.

Pour répondre aux défis auxquels est confrontée la zone ouest-africaine, un audacieux plan d'action commun à la CEDEAO et à l'UEMOA a été élaboré à l'occasion du 35^e sommet de la CEDEAO, pour tenter, d'une part de rattraper les temps perdu pendant des décennies de quasi immobilisme et d'apporter de prendre des mesures adéquates destinées à éviter aux économies de la zone des conséquences désastreuses .

Une nouvelle stratégie, visant à combler le déficit d'infrastructures de l'Afrique de l'Ouest a été actée, afin qu'il puisse servir à stimuler le développement et l'intégration de la région.

Les Présidents Gbagbo (Côte d'Ivoire) et Joao Bernardo Viera (Guinée Bissau) ont appelé à des investissements massifs dans les domaines de l'énergie, de la construction de routes, des transports aérien, maritime et ferroviaire, grâce à un partenariat public privé.

Le plan commun prévoit des projets prioritaires régionaux comme la création d'un Centre Régional des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique, basé à Praia (Cap Vert) ; la mise en place d'une Autorité Régionale de Régulation de l'Energie Electrique de la CEDEAO, basée à Accra (Ghana) dont la mission sera de favoriser la commercialisation accrue de l'énergie au niveau intra-communautaire à des prix acceptables, et de favoriser la sécurité en matière d'approvisionnements en énergie électrique ¹³.

En plus est envisagée la création d'une Cellule de Préparation et de Développement des Projets, destinée à développer des projets bancables, à travers le secteur public ou privé ou par le biais des partenariats.

Ce plan ne pouvait pas faire l'impasse sur les questions de sécurité alimentaire, surtout depuis les « émeutes de la faim » qui avaient touché plusieurs pays de la région. Les leaders politiques des Etats de la zone ont demandé avec insistance que les Etats membres finalisent l'élaboration de leurs programmes nationaux d'investissement agricole ? tout en reconnaissant que les moyens à mettre en œuvre étaient colossaux. D'autres sujets, comme la lutte contre le trafic de drogue ou le lancement du plan stratégique quinquennal 2009-2013 de l'Organisation ouest africaine de la Santé (OOAS) ont également été évoqués. Le volet politique n'a pas été éludé, puisque la stabilité des pays de la zone est la condition sine qua non au progrès économiques.

Enfin, les responsables ont insisté sur l'importance de la signature d'un Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne, principal partenaire et bailleur de fond de la zone, alors que de nombreuses voix se sont élevées en Afrique, pour critiquer ce partenariat qui selon ses détracteurs se ferait au détriment des pays du Sud. C'est ainsi que le Sénégal est plutôt réservé sur l'opportunité de signer de tels accords qui risquent de compromettre le processus d'intégration ¹⁴.

De 1989 à 2008, le commerce intra zone n'est passé que de 5 à 11%. Pendant des décennies, des guerres civiles et des conflits entre Etats ont endeuillé la région,. Alors que le reste du monde n'était pas affecté par une crise économique majeure et bénéficiait des effets collatéraux de la fin de la division du monde en deux blocs, l'Afrique en général et la zone ouest-africaine en particulier a certes progressé, mais n'a pas réussi à profiter de cette conjoncture extérieure favorable pour se fédérer. Un grand nombre de décisions prises à l'occasion de sommets réunissant leurs chefs d'Etats et de Gouvernement sont demeurées lettres mortes.

Il aura fallu que des crises à répétition frappent de plein fouet leurs économies et menacent jusqu'à la stabilité politique de ces Etats, pour qu'un Président volontariste comme le Président Blaise Compaoré se saisisse des dossiers et tente de relancer le processus d'intégration seul moyen de rendre viable économiquement la zone ouest-africaine. Cependant, l'environnement économique mondial n'est plus aussi porteur qu'il ne l'était il y a encore un an, à la faveur du développement phénoménal de la demande chinoise et indienne.

Aujourd'hui et encore pendant une période de temps assez longue, la récession menacera les économies des pays des pays développés, principaux pourvoyeurs d'aide et d'investissement dans les pays du Sud.

Les prises de conscience et l'élaboration de plans d'action destinés à préserver la croissance économique de l'Afrique de l'Ouest sont certes à passer au crédit de ceux qui en sont les initiateurs, mais leur aboutissement dépend des pays du Nord pour leur financement, à un moment où la fatigue de l'aide se fait de plus en plus sentir et où les priorités sont ailleurs.

La Présidence de la CEDEAO est désormais assurée par le Nigéria, qui a de grandes ambitions au plan international. Peut-être son poids économique lui permettra-t-il de faire entendre sa voix dans les fora internationaux. Cependant, sans volonté sincère de trouver des solutions africaines aux problèmes des Africains, il y a fort à parier que l'appel aux contributions financières de la communauté internationale ne suffiront pas à faire de l'Afrique de l'Ouest une zone de paix et de prospérité.

NOTES

- 1- Pour de plus amples développements sur l'UMOA et la CEAO: Mavungu Mvumbi-di-Ngoma, *Les relations interafricaines*, CHEAM , Paris, 1990, pp. 83-87.
- 2- Article 4 de la CEAO, in Mavungu Mvumbi-di-Ngoma, p.84.
- 3- Diallo Ousseini, *Les affinités commerciales Nord-Sud : une analyse structurelle, cas de l'UEMOA et oroblèmes de développement et de lutte contre la pauvreté au Burkina Faso*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques. Directeur de recherche : Professeur Claude Berthomieu ; Rapporteur : Marc Aicardi de Saint-Paul, Docteur d'Etat en Droit, Consul du Burkina Faso à Nice, Université de Nice Sophia Antipolis, juillet 2008, pp. 41-42.
- 4- Source : Mission économique, Ambassade de France au Burkina Faso, juillet 2006 ET Barat Jacques, El Zein Derek et Lambret, Nicolas), *Géopolitique du Burkina Faso*, Editions SEM, France, 2008, p. 127.
- 5- Lô G., « L'ambiguïté du nouveau statut du Franc CFA », in *La zone Franc face à l'Euro*, Arnaud de Raulin, Artois Presses Université, p.116.
- 6- Barat Jacques, op.cit., p122.
- 7- Diallo, op.cit. p.64.
- 8- Déclaration de M. Philippe Tabley-Dacoury, gouverneur de la BCEAO à Ouagadougou, 23 octobre 2008.
- 9- www.ouestaf.com, « UEMOA : le système bancaire à l'abri de la crise financière internationale selon un expert », 22 septembre 2008.
- 10- Mavungu Mvumbi-di-Ngoma, op. cit., p.88.
- 11- Présidence du Faso, "Les chefs de la CEDEAO rendent hommage au Président Blaise Compaoré", 20/12/2008.
- 12- AFP , « CEDEAO : les pays membres cherchent une réponse régionale à la crise mondiale » 20/12/2008 10 h51.
- 13- Ouestaf news, « Crise économique mondiale : la CEDEAO prône une stratégie régionale de riposte », 23 décembre 2008.
- 14- Ouestafnews, « Accord de partenariat économique avec l'Europe ; l'ouverture du marché ouest-africain compromet l'intégration, selon un officiel sénégalais », 1/12/2008